

CONSEIL MUNICIPAL DE ST JEAN ST MAURICE S/LOIRE
REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 19/12/2024
N° 2024-04

Augmentation du tarif de la cantine au 1^{er} septembre 2025

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 19 décembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de St Jean St Maurice s/Loire se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, régulièrement convoqué le 11/12/2024, sous la présidence de M. Jean SMITH, Maire.

Présents : M. Jean SMITH, Mme Françoise TRAVARD, M. Pascal DUPLAY, Mme Violette BRUNET, M. Jean-Luc BOUCHET, Mme MAURY Colette, M. BOURGOIN Michel, Mme Sandrine DAVID, M. André FRANÇOIS.

Absent(e)s avec pouvoir :

M. Maurice DORIER donne pouvoir à M. André FRANÇOIS

Absents excusés : Mme Jocelyne LASSAIGNE, M. Laurent DANJOUX

Absent(e)s : Mmes Nadège PEDRINI, Laetitia JOUANNEAU, M. FRAGNE Julien

En exercice : 15
Présents : 9
Votants : 10

Secrétaire de séance : Mme MAURY Colette

Monsieur le Maire propose d'augmenter le tarif de la cantine au vu de la hausse des denrées alimentaires, et de le passer de 3.80 € à 4 €.

Après délibération, le Conseil Municipal, à la majorité, décide d'augmenter le tarif de la cantine et de le fixer à 4 € à compter de la rentrée de septembre 2025.

Au registre, tous les membres présents ont signé.
Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus,

Le Maire,
J. SMITH

